

## FORUM TERRE MER DES ASSOCIATIONS DU VAR 2018

12 juin à La Seyne-sur-Mer

« Il faut développer l'empathie au bord des plages », c'est une des nécessités que Patricia Ricard, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard, a souligné en introduction du Forum Terre-Mer organisé par le CPIE Côte-Provençale et le CAR/PAP, accueilli par la Mairie de la Seyne-sur-Mer. Tôt dans les échanges a été abordé le sujet de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de demain. Ces mots ont résonné tout au long de la journée, à travers les divers sujets abordés, et les différents publics et acteurs interrogés.

>> *Agenda en Annexe 1 et liste des participants en Annexe 2 du document.*

Qu'ils soient usagers du littoral, professionnels ou non, de terrain ou d'institutions, tous les participants se sont vite accordés sur un constat évident : le millefeuille de mesures et outils de gestion présent sur le territoire Varois est riche, mais complexe. Un réel effort de vulgarisation est nécessaire afin de rendre accessible la compréhension de ces notions, et des règles et décisions qui en découlent, ces dernières concernant et impliquant parfois directement les citoyens. Cette réflexion fait échos aux travaux réalisés dans le cadre du PAC Var, notamment l'analyse des politiques terre-mer du var au regard des principes du Protocole de GIZC en Méditerranée.



Les participants de la **première table ronde**, qui donnait la parole à des usagers de l'interface terre-mer, représentants de la pêche artisanale, loisirs nautiques, ou collectif d'habitants, sont allés dans ce sens. Tous ont reconnu une prise de conscience progressive de la nécessité de protéger les ressources naturelles et d'aménager les usages, au moyen de chartes (ex : PNPC pour pêcheurs et plongeurs), pouvant être considérées comme des contrats sociaux (engagement volontaire) se multiplient en tant qu'outil de médiation, aux côtés des dispositifs réglementaires.

Ils ont également insisté sur les enjeux liés à des niveaux de connaissance et de responsabilisation bien différents entre usagers « résidents » et usagers de loisirs ou touristes, professionnels et amateurs, qui viennent mettre en péril l'équilibre atteint. Parmi ceux-ci, le développement des croisières, de la plaisance de loisirs et de certains sports nautiques motorisés ont été pointés.

Le développement de lieux de rencontre et d'échanges, la mise en réseau des dispositifs comme les AMP ont été plébiscités.

« La mer est à tout le monde, et chacun en retire des intérêts différents », a souligné Raphaëlle Leguen, Adjointe au Maire de La Seyne-sur-Mer. Pourtant, aujourd'hui, la notion de conflits d'usages disparaît peu à peu : face à cet enjeu spatial, les professionnels de la mer ne souhaitent pas nécessairement plus d'espace mais une meilleure optimisation de l'espace disponible. Certains aménagements favorisent

la protection de la biodiversité tout comme la sécurité des usagers, ils doivent être mieux compris et mieux connectés.

### Quelques éléments de synthèse supplémentaires sur les échanges :

- La situation évolue, on observe une prise de conscience, il y a moins de déchets visibles, les usages apprennent petit à petit à cohabiter ensemble ;
- Aux trois groupes traditionnels d'occupants du milieu maritime, la marine marchande, la Royale, et les pêcheurs, s'ajoute aujourd'hui le tourisme nautique (y compris les croisiéristes) ;
- Chaque acteur ou groupe d'acteurs restent isolés les uns des autres ;
- Les questions de sécurité ont été mises en avant à plusieurs reprises. D'où l'importance des lieux de rencontre à travers les dispositifs de plateforme ou de partenariat ;
- Les parcs comme les autres AMPs ou cantonnements de pêche sont perçus comme des lieux d'expérimentation qu'il faut mettre en réseau ;
- Certains territoires ont du mal à trouver les représentants des acteurs de loisir, alors qu'ils peuvent avoir un rôle déterminant du fait qu'ils connaissent très bien la nature de la demande.



La **deuxième table ronde** a présenté des exemples de dispositifs de gestion dans le Var : des outils comme un Contrat de baie permettent non seulement d'entreprendre de manière partagée entre tous les acteurs, la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, mais également de donner les conditions de faire de la gestion intégrée de la multitude de différents projets entrepris sur le même territoire. La

piste d'une suprastructure de gouvernance de GIZC pour le territoire du Contrat de baie des îles d'or a été évoquée, allant dans le sens d'une approche innovante pour gestion du territoire partagée plus structurée.

La question de la concertation avec les habitants, afin de favoriser leur appropriation des dispositifs et les échanges avec les élus pour les grands projets d'aménagement comme les SCOT, est une vraie attente de la part des usagers et des agents chargés de ces dispositifs, comme l'a démontré la présentation par la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez des étapes de construction de son volet littoral maritime de SCOT. Des moyens doivent être alloués à la communication et la sensibilisation des habitants pour co-construire et faire vivre ces dispositifs.

« Il faut travailler sur la perception qu'ont les gens de l'environnement. Le plaisir, la beauté, sont des choses subjectives, mais ce sont des moteurs. » Nathalie Caune, Association Bandol Littoral

Le « mille-feuille territorial » a été largement évoqué par tous les participants, usagers, professionnels comme élus et agents de collectivités ; comment y voir plus clair dans les rôles de chaque dispositif et outil de gestion ? Comment les articuler à différentes échelles temporelles et géographiques ? Nous touchons ici à des aspects administratifs et réglementaires, qui pour évoluer doivent faire l'objet de rencontres et travaux entre les structures chargés de ces dispositifs : Volets mer et littoral des SCOT et le Document stratégique de façade (DSF), par exemple, où l'exemple du Syndicat Mixte du bassin de Thau a révélé une expérience originale de commission mixte paritaire (élus/ professions).

Parmi les pistes concrètes pour mieux articuler les dispositifs, il a été suggéré que à la carte des vocations et le positionnement des activités (concessions), doivent correspondre autant que faire se peut l'évaluation de l'impact environnemental de ces activités là où elles s'exercent.

#### Quelques éléments de synthèse supplémentaires sur les échanges :

- L'importance du paysage vu de la mer est soulignée, les paysages marins. C'est ce qui regroupe tous les acteurs. A ce titre, il semble très important de pouvoir réunir les acteurs en mer et de leur donner cette vision de leur territoire depuis la mer ;
- Souvent, quand ils s'en emparent, ce sont les élus qui mènent la danse, comme dans le cas du SCOT mer de la Communauté de communes du Golfe de St Tropez. *Mais alors quid de la concertation ?* ;
- On utilise les 'cartes à dire d'acteurs', des tableaux de compatibilité des usages, pour arriver à une carte des vocations comme dans le Golfe de St Tropez ;
- Dans ce dernier cas, les associations sont très présentes, mais c'est beaucoup moins le cas pour le secteur privé ;
- Dans le Golfe de St Tropez, la carte des vocations désigne notamment les sites propices à l'aquaculture, quelle est la correspondance avec le Schéma de développement de l'aquaculture pour la région méditerranéenne française ?
- De manière générale, quelle articulation entre les Volets mer et littoral des SCOT et le Document stratégique de façade (DSF) ; le premier pourrait devenir un outil stratégique de négociation avec le DSF ;
- L'autre question inabordée est celle des espaces inter-SCOTs en mer ; les limites administratives des SCOT terrestres ne pouvant guère se contenter de se prolonger en mer si l'on veut avoir une approche écosystémique du milieu marin qui est totalement interconnecté et qui ne connaît pas de frontières ;
- L'autre question est de nature institutionnelle : quel arrangement institutionnel pour faire en sorte que l'articulation SCOT mer et DSF puisse opérer ensemble ;
- Enfin, au niveau national, le DSF est présenté selon sa filiation avec le Conseil National mer et littoraux : ici, la légitimité de la représentation ne suffit pas en elle-même, encore faut-il qu'il y ait une réelle dynamique de co-construction, au niveau national comme au niveau des façades. Les arrangements institutionnels et le fonctionnement en réseau ont toute leur raison d'être s'ils peuvent bénéficier de l'animation nécessaire ;
- Le pilier environnemental du DSF (issu des programmes de mesure pour le 'bon état environnemental') n'est pas toujours évoqué très clairement dans cette spatialisation ;
- On sent bien que le cœur de la question de l'appropriation locale est bien celui du futur des volets mer et littoral des SCOTs, mais également leur articulation avec le DSF de façade.



Après la présentation de l'exposition « Valorisation des filets de pêche usagés » par l'APAM, la seconde partie de la journée a réuni les participants autour d'ateliers participatifs visant à partager connaissances et expériences des différents outils de GIZC. Une des premières conclusions a été de réaliser que même pour des initiés il n'est pas évident de savoir expliquer avec précision l'objectif, les rôles et les gestionnaires de chaque dispositif ! Ce qui renforce les attentes exprimées dans la matinée d'un besoin de clarification et communication vulgarisée sur les dispositifs existants.

Enfin, le recueil des idées et initiatives des participants, a permis à chacun de s'exprimer sur les enjeux de la gestion de l'interface terre-mer, aux premiers rangs desquels on retrouve l'élévation du niveau de la mer et son réchauffement, la pollution, et la préservation de la biodiversité.

Pour répondre à ces enjeux, de nombreuses initiatives existent déjà, mais sont à consolider notamment grâce à des moyens financiers pour les structures, souvent associatives, qui les animent : mise en réseau des gestionnaires de sites, démarches qualité et formation en développement durable destinées aux professionnels de pêche, plaisance et loisirs, campagnes de sensibilisation à l'échelle Méditerranée...

Les participants ont enfin partagé leurs visions et leurs attentes, qui sont autant de perspectives et pistes d'actions pour les animateurs et gestionnaires, élus et agents, concernés par la GIZC : les contributions ont été très riches et il est difficile d'en dresser ici la liste exhaustive.

On retiendra un plébiscite pour mieux développer les liens et les échanges entre les sphères scientifiques, politiques et de la société civile, grâce aux sciences participatives, ou à la mise en place d'une Université des savoirs méditerranéens et d'instances de gouvernance partagées, ou de coopération scientifique Nord / Sud, avec des résidences pluriculturelles et pluridisciplinaires ; le recours aux outils numériques via la création d'une plateforme de communication claire, dynamique et graphique des réglementations liées au littoral et à la mer, aux plans et programmes favorables de la protection des espèces et des écosystèmes existants, ou le développement de MOOC sur les écosystèmes ; un soutien financier renforcé aux actions de sensibilisation et formation menée par les associations auprès des usagers, des sportifs et des professionnels, et du temps dédié pour le travail en réseau ...



Au niveau politique, il s'agit de préserver la loi Littoral, et plus localement d'identifier de manière concertée, à l'échelle du DSF ou des SCOT, des priorités de protection du littoral pour lutter contre l'érosion et la submersion en privilégiant les méthodes de gestion souples et évitant la généralisation de l'artificialisation. Il faut lier la Planification de l'Espace Maritime (PEM), qui consiste à analyser et à planifier la répartition spatiale et temporelle des activités humaines dans les zones maritimes, et la

GIZC, qui permet, elle de tenir compte, dans une approche globale, des différents usages des espaces côtiers, pour une prise en compte effective des interactions terre-mer.

La société civile est riche d'idées, et très attachée aux dispositifs d'Aires Marines Protégées, et au déploiement des Aires Marines Educatives à destination des scolaires notamment comme outil de sensibilisation et préservation du littoral. Les personnes participantes à ce Forum ont témoigné de leur volonté de construire du consensus via l'échange, l'écoute, la régulation, la décision collective. Il leur faut des instances et des outils, des moyens humains et financiers pour animer et développer la concertation et les projets qui font avancer la cause du vivant, dont l'homme et ses activités font pleinement partie, là où la terre et la mer se rencontrent.

Enfin, notons que le fruit de ces échanges ont servi entre autres à **alimenter une journée qui a réuni les partenaires français au projet SIMWESTMED** (*projet financé par l'Union Européenne, de soutien à la mise en œuvre de la Planification de l'espace maritime dans l'Ouest de la Méditerranée*) et le Groupe technique France pour le Cadre Régional commun pour la GIZC en Méditerranée, qui s'est tenu le 13 juin, toujours à la l'invitation de la commune de la Seyne-sur-mer.

Aux côtés du CAR/PAP, du Conservatoire du littoral et de la mairie de la Seyne-sur-mer, les partenaires français du projet SIMWESTMED (SHOM, CEREMA, Agence française de la biodiversité) se sont retrouvés autour d'experts français (WWF France, Parc National de Port-Cros, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse) afin d'aborder une série de questions sur les problématiques de liens terre/mer :

- Quelles articulations entre le Bon état écologique (en continuité bassin versant et milieu marin), les usages, et les attentes ?
- D'un côté le Document Stratégique de Façade va intégrer ces éléments, mais pour quelle mise en œuvre locale, et quelle articulation régionale ? (SDAGE, PAMM, PEM)
- De l'autre, quelle approche pour une gouvernance articulée multi-échelle qui prenne en compte les dynamiques locales et les instruments nationaux et régionaux ?
- Quels liens entre zones marines à haute valeur écologique (dont AMP et les ASPIM) et les politiques et outils de planifications locales/de GIZC ?

Ces échanges permettront d'avancer vers la formulation de recommandations destinées à la Commission Européenne, pour une mise en œuvre plus harmonieuse de la planification de l'espace maritime dans les pays membres de l'Union Européenne.

Enfin, et pour inscrire ces rencontres dans le contexte des travaux de la **Convention de Barcelone** (programme des Nations Unies pour l'Environnement), le groupe de travail France s'est réuni pour contribuer à la rédaction du **Cadre régional commun de GIZC en Méditerranée**. Les éléments de conclusion partagés la veille et le matin aideront à construire ce document stratégique. Il s'agit de mettre en relief et de défendre une vision française, mais aussi des outils et approches, pour une planification et une gestion durable des milieux côtiers et marins de Méditerranée.



## Annexe1\_ Programme - FORUM TERRE-MER DES ASSOCIATIONS DU VAR 2018

Mairie de la Seyne-sur-mer, le mardi 12 juin

### Matinée

**8h30 – 9h00 Enregistrement des participants**

**9h00 – 9h30 Ouverture** par le CAR/PAP, Sylvain Petit, le Conservatoire du littoral (Délégation Europe et international), Fabrice Bernard, le CPIE Côte-Provençal, Servane Tarot, Raphaëlle Leguen, élue de La Seyne sur Mer et Présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de façade

>> *Présentation du 'grand témoin' de la journée, Patricia Ricard, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard*

**9h30 – 10h30 1ere table ronde : les usagers et la compréhension de l'interface terre-mer**

- Christian Molinero, président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de PACA, et 1<sup>er</sup> prudhomme du Lavandou
- Philippe Peyrusse, un professionnel des loisirs nautiques
- Nathalie Caune, association Bandol littoral
- Coraline Moirano, Cerema « étude sur les besoins des usagers : espaces terre-mer »

**10h30 – 11h00 Echanges avec la salle**

**11h00 – 11h30 Pause-café**

**11h30 – 12h15 Quelle politique pour une gestion et une planification de l'espace terre-mer à différentes échelles ?**

- Guirec Queffellou, chef de projet contrat de baie TPM
- Jean-Philippe Morin, Responsable de l'Observatoire Marin de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez (à confirmer)
- David Cottalorda, Chargé de mission SCOT Syndicat mixte du bassin de Thau
- Raphael Leguen, élue de La Seyne sur Mer et Présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de façade (Retour sur l'avancement de la définition du DSF Med)

**12h30 – 13h00 Echanges avec la salle**

**Présentation de l'exposition « Valorisation des filets de pêche usagés » - APAM - 2 min**

**Pause déjeuner 13h00 – 14h30**

**Après-midi**

**14h30 – 15h30 : Partage des connaissances – atelier participatif**

**15h30-16h30 : Partage des expériences – atelier participatif**

**16h30 : Mot de clôture du 'grand témoin' pour faire le lien avec la journée du lendemain**

## Annexe 2\_ Liste des participants du 12 juin

# Forum Terre Mer des Associations du Var - 12 juin 2018 – La Seyne sur Mer Participants

NOM	Prénom	Structure	Fonction	Email
ALARY	Franck	Parc national de Port-Cros	Chargé de mission EEDD	franck.alary@portcros-parcnational.fr
ASSO	Jean	CPIE Côte Provençale – Atelier Bleu	Administrateur	j.j.asso@wanadoo.fr
BERTHET	Solange	Les Mariolles de la Bleue	Secrétaire adjointe	Solange.berthet@laposte.net
CALMET	Dominique	APE St-Mandrier	Administrateur	dominique.calmet@gmail.com
CHIANTARETTO	Christine	Mairie La Seyne	Responsable service maritime	Christine.chiantaretto@la-seyne.fr
CHIARO	Vincent	APAM	Stagiaire	Apam2@apampeche.eu

DIDIER	Anne-France	MTES DELEGATION MER ET LITTORAL	CONSEILLER A LA DML- PILOTE ODD	anne-france.didier@developpement-durable.gouv.fr
HENOCQUE	Yves	PAP/RAC	Expert	Yves.henocque@ifremer.fr
LAVILLE	Pierre	Amis de la Presqu'île de Giens (APG)	Président	laville_pierre@orange.fr
LOMBARD	Jérôme	CIETM	Responsible	cietmaures@gmail.com
MAISONNEUVE	Marc	Les Mariolles de la Bleue	Président	lesmariolles@club-internet.fr
MULLER	Annelise	FNE PACA	Chargée de mission Eau & Mer	annelise.muller@fnepaca.fr
PERRELLE	Morgane	Parc national de Port- Cros	Service civique	morgane.perrelle@portcros-parcnational.fr
REVERDITO	Denise	Adjointe Mairie de La Seyne		denisereverdito@orange.fr
SANDEL	Christine	MALTAE/ MART	Bénévole	csandel@outlook.fr



VICENTE	Nardo	Institut Océanogr aphique Paul Ricard	Respon sable Scientifiq ue	nardo.vicente@sfr.fr
---------	-------	---	-------------------------------------	----------------------

# Forum Terre Mer des Associations du Var - 12 juin 2018

## - La Seyne sur Mer

### Intervenants

NOM	Prénom	Structure	Fonction	Email
CAUNE	Nathalie	Bandol Littoral	Administratrice	thalicaune@wanadoo.fr
COTTALORDA	David	Syndicat mixte du Bassin de Thau	Chargé de mission SCOT	d.cottalorda@smbt.fr
LEGUEN	Raphaëlle	La Seyne sur Mer	1 <sup>ère</sup> adjointe	raphaëlle.leguen@la-seyne.fr
MOIRANO	Coraline	CEREMA	Chargée de mission	coraline.moirano@cerema.fr
MOLINERO	Christian	Comité Régional des pêches PACA	Président	prudhomielavandou@yahoo.fr
PEYRUSSE	Philippe	Plongée Passion	Responsable	plongeeepassion-laciotat@wanadoo.fr
QUEFFEULOU	Guirec	Toulon Provence		gqueffeulou@metropol-etpm.fr

		Metropol e		
RICARD	Patricia	Institut Océanogr aphique Paul Ricard	Présidente	
SEDDIKI	Leila	APAM	Chargée de projets	leilaseddiki@apampec he.eu
SYLLA	Gregory	Communa uté de commune s du Golfe de Saint Tropez	Chargé de mission	gsylla@cc.golfedesaintt ropez.fr

Forum Terre Mer des Associations du Var - 12 juin 2018  
– La Seyne sur Mer  
Organisateurs

NOM	Prénom	Structure	Fonction	Email
BERNARD	Fabrice	Conservatoire du Littoral		f.bernard@conservatoire- du-littoral.fr

GOMEZ	Marion	CPIE Côte Provençale – Atelier Bleu	Mission vie Associative	m.gomez@cpie-coteprovencale.fr
LEGUEN	Raphaëlle	La Seyne sur Mer	1 <sup>ère</sup> adjointe	raphaëlle.leguen@la-seyne.fr
PETIT	Sylvain	CAR PAP	Programme Officer	sylvain.petit@paprac.org
RICARD	Patricia	Institut Océanographique Paul Ricard	Présidente	
TAROT	Servane	CPIE Côte Provençale – Atelier Bleu	Directrice	s.tarot@cpie-coteprovencale.fr
VALEIX	Mathilde	CPIE Côte Provençale – Atelier Bleu	Chargée de mission	m.valeix@cpie-coteprovencale.fr